COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: YKF.....

.....

Forme juridique [1]: SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS).....

Adresse : RUE BEAUBOURG.....N° : 84..... Bte : .....

Code postal : 75003 ..... Commune : PARIS.....

Pays : FRANCE.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de BRUXELLES (FRANCOPHONE) .....

Pour une société étrangère : adresse de la succursale belge :BOULEVARD DE LA WOLUWE 70/40 1200 WOLUWE ST LAMBERT ...

Adresse Internet[2] : http://www. .....

Adresse e-mail[2] : .....

Numéro d'entreprise 0808-062-854

DATE 28/11/2008 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS en EUROS[3] approuvés par l'assemblée générale du 31/07/2022

relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Exercice précédent du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont ~~/ ne sont pas~~[4]** identiques à ceux publiés antérieurement.

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport de gestion[2]
- le rapport des commissaires[2]

Nombre total de pages déposées : 20.....

Signature (nom et qualité) Signature (nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention 'en liquidation' est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

4 Biffer la mention inutile.

Nr.		C-se 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

01 PRESIDENT : MENILMONTANT AP SAR 3 RUE D'ABOUKIR 75002 PARIS - FRANCE.....

02 DIRECTEUR GENERAL DELEGUE : MR POTEMSKI SYLVAIN 11 RUE NEUVE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - FRANCE..

03 COMMISSAIRES AUX COMPTES : ERNST & YOUNG ET AUTRES SAS 1-2 PLACE DES SAISONS PARIS LA DEFENSE 1 92400 COURBEVOIE.....

04 COMMISAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS : AUDITEX SAS TOUR ERNST & YOUNG FAUBOURG DE L'ARCHE 11 ALLEE DE L'ARCHE 92037 PARIS LA DEFENSE CEDEX.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE : REPRÉSENTANT EN BELGIQUE : .....

MR POTEMSKI SYLVAIN 11 RUE NEUVE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - FRANCE .....

Nr.		C-se 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~**ont /**~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission :

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

Bilan et Compte de Résultat

YKF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	87 495	16 607	70 888	0,20	70 888	0,20
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	691 691	573 868	117 823	0,33	53 039	0,15
Fonds commercial	4 903 615		4 903 615	13,83	4 435 245	12,51
Autres immobilisations incorporelles	4 550 209	2 576 772	1 973 437	5,61	1 978 778	5,58
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 917 723	2 819 541	1 098 182	3,12	914 507	2,58
Immobilisations en cours	80 264		80 264	0,23	92 506	0,26
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 462 998	1 371 770	91 228	0,26	576 613	1,63
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés					15 157	0,04
Prêts						
Autres immobilisations financières	593 662		593 662	1,69	607 716	1,71
TOTAL (I)	***16 287 658***	***7 358 558***	***8 929 100***	25,37	***8 744 450***	24,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 463 241	1 250 449	2 212 792	6,29	1 833 620	5,17
Avances & acomptes versés sur commandes	4 344		4 344	0,01	1 624	0,01
Clients et comptes rattachés	13 758 430	12 631 330	1 127 100	3,20	82 372	0,23
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	854 219		854 219	2,43	1 390 957	3,92
. Personnel	423		423	0,00	10 512	0,03
. Organismes sociaux	15 637		15 637	0,04	15 605	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices					15 038	0,04
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	317 577		317 577	0,90	566 610	1,60
. Autres	11 382 467	90 613	11 291 854	32,09	9 988 692	28,17
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	45 745		45 745	0,13	45 745	0,13
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	9 936 548		9 936 548	28,24	12 280 094	34,64
Charges constatées d'avance	454 866		454 866	1,29	480 149	1,35
TOTAL (II)	***40 233 497***	***13 972 392***	***26 261 105***	74,63	***26 711 218***	75,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***56 521 155***	***21 330 950***	***35 190 205***	00,00	***35 455 668***	00,00

YKF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 162 687)	**162 687**	0,46	**141 381**	0,40
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 757 162	36,25	8 938 107	25,21
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	10 914	0,03	10 914	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-2 311 440	-6,56	-2 369 046	-6,67
Résultat de l'exercice	***427 945***	1,22	***57 608***	0,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***11 047 268***	31,39	***6 778 962***	19,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	537	0,00	65 537	0,18
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***537***	0,00	***65 537***	0,18
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires			3 625 631	10,23
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	8 708 142	24,75	10 456 829	29,49
. Découverts, concours bancaires	315	0,00	1 191	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 073 686	3,05	1 122 426	3,17
. Associés	100 356	0,29	106 082	0,30
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 394 688	3,96	1 070 119	3,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 924 081	25,36	9 174 922	25,88
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	649 250	1,66	714 925	2,02
. Organismes sociaux	1 394 624	3,96	833 160	2,35
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 324	0,10	28 557	0,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	698 219	1,98	787 824	2,22
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 172	0,11	49 704	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 208 643	3,43	639 799	1,80
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	15 000	0,04		
TOTAL(IV)	***24 142 400***	68,61	***28 611 169***	80,70
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***35 190 205***	100,00	***35 455 668***	100,00

YKF

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	11 735 554	10 676 849	22 412 403	96,41	21 359 365	96,47	1 053 038	4,93
Production vendue biens								
Production vendue services	457 051	377 880	834 930	3,59	781 878	3,53	53 052	6,79
Chiffres d'Affaires Nets	**12 192 604**	**11 054 729**	**23 247 333**	100,00	**22 141 243**	100,00	**1 106 090**	5,00
Production stockée								
Production immobilisée			240 000	1,03	272 000	1,23	-32 000	-11,75
Subventions d'exploitation			161 266	0,69			161 266	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			77 702	0,33	521 540	2,36	-443 758	85,08
Autres produits			2 064	0,01	120 851	0,55	-118 787	-98,29
Total des produits d'exploitation (I)			***23 728 446***	102,07	***23 055 835***	104,13	***672 611***	2,92
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 790 116	24,91	4 841 991	21,87	948 125	19,59
Variation de stock (marchandises)			-444 613	-1,90	666 276	3,01	-1 110 889	-166,72
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 425	0,02			4 425	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			7 876 991	33,88	7 165 461	32,36	711 530	9,93
Impôts, taxes et versements assimilés			427 058	1,84	327 236	1,48	99 822	30,50
Salaires et traitements			3 389 042	14,58	3 081 537	13,92	307 505	9,98
Charges sociales			1 296 408	5,58	1 091 775	4,93	204 633	18,74
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 121 246	4,82	1 041 767	4,71	79 479	7,63
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			978 168	4,21	1 621 507	7,32	-643 339	-39,67
Dotations aux provisions pour risques et charges					30 000	0,14	-30 000	-100,00
Autres charges			2 307 105	9,92	2 198 669	9,93	108 436	4,93
Total des charges d'exploitation (II)			***22 745 946***	97,84	***22 066 217***	99,66	***679 729***	3,08
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**982 500**	4,23	**989 417**	4,47	**-6 917**	-0,69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			70 336	0,30	59 663	0,27	10 673	17,89
Autres intérêts et produits assimilés			9 445	0,04	124	0,00	9 321	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					483 115	2,18	-483 115	100,00
Différences positives de change			10 759	0,05	102	0,00	10 657	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***90 541***	0,39	***543 004***	2,45	***-452 463***	-83,32
Dotations financières aux amortissements et provisions			464 885	2,00	61 760	0,28	403 125	652,73
Intérêts et charges assimilées			285 399	1,23	1 186 422	5,36	-901 023	-75,95
Différences négatives de change			695	0,00			695	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***750 979***	3,23	***1 248 182***	5,64	***-497 203***	-39,82
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-660 438**	-2,83	**-705 178**	-3,17	**44 740**	6,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**322 062**	1,39	**284 240**	1,28	**37 822**	13,31

YKF

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65 183	0,28	26 523	0,12	38 660	145,76
Produits exceptionnels sur opérations en capital	273 385	1,16			273 385	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	150 000	0,65			150 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***488 568***	2,10	***26 523***	0,12	***462 045***	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65 214	0,28	60 863	0,27	4 351	7,15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	290 000	1,25	25 132	0,11	264 868	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 666	0,02	166 612	0,75	-161 946	-97,19
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***359 880***	1,55	***252 607***	1,14	***107 273***	42,47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**128 688**	0,55	**-226 084**	-1,01	**354 772**	156,92
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	22 805	0,10	550	0,00	22 255	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	***24 307 555***	104,58	***23 625 162***	106,70	***682 393***	2,89
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***23 879 610***	102,72	***23 567 556***	106,44	***312 054***	1,32
RÉSULTAT NET	**427 945** *Bénéfice*	1,84	**57 606** *Bénéfice*	0,26	**370 339**	642,88
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

YKF

Société par actions simplifiée au capital de 162.686,64€

Siège social : 84 rue Beaubourg - 75003 Paris

489 809 186 RCS Paris

(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Cher Associé,

Le présent rapport de gestion a été établi afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat de celui-ci.

L'exercice clos a une durée de 12 mois ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021.

En complément du présent rapport de gestion nous vous invitons à prendre connaissance des rapports établis par la société Ernst & Young et Autres en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

1. Présentation des comptes et affectation du résultat

1.1. Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Vous avez pu prendre connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social de notre Société clos le 31 décembre 2021.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les comptes ont été établis dans une perspective de continuité d'exploitation compte tenu des prévisions de trésorerie et des opérations de financement envisagées.

Les résultats de l'exercice sont les suivants (en K€) :

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Le chiffre d'affaires s'élève à	**23 247**	**22 141**	**21 828**
Le total des produits d'exploitation s'élève à	23 728	23 055	22 499
Le total des charges d'exploitation s'élève à	22 746	22 066	21 647
D'où un résultat d'exploitation de	**982**	**989**	**852**
Le total des produits financiers s'élève à	91	543	72
Le total des charges financières s'élève à	751	1 248	548
D'où un résultat financier de	**(660)**	**(705)**	**(476)**
Le résultat courant avant impôt est donc de	322	284	376
Le total des produits exceptionnels s'élève à	489	27	**14**
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	360	253	106
D'où un résultat exceptionnel de	**129**	**(226)**	**(92)**
L'impôt sur les sociétés s'élève à	23	0.05	11
Le résultat de l'exercice social s'élève à	**428**	**58**	**273**

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2021 s'établit à 56 521 K€ en valeur brute et 35 190 K€ en valeur nette.

1.2. Analyse relative à la situation financière et, plus particulièrement, à l'endettement de la Société

1.2.1. Endettement de la Société

Au cours de l'année 2021, la Société n'a pas contracté de nouveau emprunt.

La Société avait souscrit en 2020 des prêts garantis par l'état auprès d'un pool de quatre établissements pour un total de 5 457 k€.
A l'issue de la période initiale d'un an prévue aux contrats, la Société a opté pour la possibilité d'amortir les sommes dues à l'échéance (à l'exception de la Commission de Garantie due au titre de la première année) sur une période additionnelle de 1 à 5 ans

L'endettement brut de la Société, auprès des établissements de crédit, est de 8 708 k€ à la clôture de l'exercice contre 10 457 k€ pour l'exercice précédent.

1.2.2. Analyse des résultats

Face au contexte de crise sanitaire et économique dont la fermeture de nombreuses galeries, la société a continué son processus de (i) réduction des frais dont des renégociations de loyers et des mises en chômage partiel (ii) d'accélération des ventes en ligne avec la prolongation de la livraison gratuite à domicile (iii) de poursuite du développement du réseau en propre et en partenariats permettant ainsi de limiter la dégradation du résultat d'exploitation de 7 k€ pour se situer à 982 500 € au 31 décembre 2021.

1.3. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice de 427 945 €, au poste « report à nouveau », ramenant celui-ci à un montant débiteur de 1 883 495 €.

1.4. Montant des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

1.5. Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, il vous est indiqué que cet exercice fait apparaître les dépenses et charges suivantes visées à l'article 39-4 dudit code :

- 11.299 euros au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

Le montant de l'impôt correspondant s'élève à 2.994 euros.

1.6. Approbation des comptes - Quitus

Nous vous demandons en définitive de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et leurs annexes, tels qu'ils vous ont été présentés, ainsi que les décisions qui vous sont proposées.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de la gestion au Président pour l'exercice écoulé.

2. Activité de la Société

2.1. Situation et évolution de l'activité opérationnelle de la Société au cours de l'exercice - Progrès réalisés et/ou difficultés rencontrées

Développement de l'activité en 2021 au niveau de la société et de ses filiales :

- Ouverture de 4 franchises et fermeture d'une franchise
- Ouverture de 15 affiliés et fermeture d'un affilié

- Ouverture de 3 succursales
- Transformation d'1 succursale en affilié
- Transmission universelle de patrimoine dans YKF de la société YellowGifal Sarl exploitant une galerie à l'enseigne YellowKorner dont l'activité a été poursuivie sans changement
- Développement des ventes internet et multicanal

Sur le prochain exercice, la Société va poursuivre son développement essentiellement à l'international en privilégiant l'affiliation. Elle va également poursuivre son développement des ventes Internet et notamment du multicanal.

2.2. Description des principaux risques et incertitudes

La Société exerce son activité dans l'univers de l'édition de photographies d'art à destination du grand public. Cette activité est toujours porteuse tant en France qu'à l'international mais subit des variations de fréquentation dans ses galeries compensées par un renforcement de ventes en ligne.

2.3. Indications sur l'utilisation des instruments financiers

Néant.

2.4. Evènements importants de l'exercice 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a procédé à la dissolution sans liquidation de sa filiale YellowGifal Sarl.

Conformément aux dispositions légales, cette dissolution a entrainé la transmission universelle du patrimoine de la société YellowGifal Sarl au profit de la Société.

La Société a principalement investi dans son développement commercial en affiliation et a augmenté sa rentabilité malgré les freins (covid19).

L'année 2021 a été marquée par des changements de périmètre au sein des divers réseaux :

- Galeries succursales :
  - Transformation de 1 galerie affiliée en succursale : Boulogne
  - Ouverture de 3 succursales : La rochelle / Rouen / Deauville

- Galeries en commissions-affiliation :
  - Fermeture de 1 affiliés : Bogota
  - Ouverture de 15 affiliés : Biarritz / La Baule / Le Touquet / St Etienne / Vannes /Rome Trieste / Bruxelles Louise / Houston / Madrid Habana / Palm Desert / Prague/ Tallin / MSC USA / MSC Seashore / Hampstead

- Galeries franchisées :
  - Fermeture de 1 franchise : YK11
  - Ouverture de 2 franchises : Shangai / Chengdu / Taipei / Shenzhen

- Succursales dans les filiales :
  - Ouverture de 3 galeries : Francfort AM/ Hambourg/ South coast plaza
  - Transformation d'1 succursale en affilié : Munich
  - Fermeture succursale : Marseille

2.5. Activité de la Société en matière de Recherche et de Développement

La Société ne réalise pas de dépenses en R&D.

2.6. Evènements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice

Nous vous informons des évènements suivants :

- Un contrôle fiscal est en cours depuis juin 2022 et porte sur les exercices 2019 et 2020. A date, nous n'avons pas connaissance de potentielles conséquences.
- Un contrôle URSSAF est en cours depuis juillet 2022. A date, nous n'avons pas connaissance de potentielles conséquences.

2.7. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La Société continue actuellement son développement commercial à l'international avec un développement soutenu de l'affiliation et des ventes en multicanal. Les zones actuellement en développement sont principalement l'Europe de l'Ouest, l'Asie et l'Amérique.

2.8. Liste des succursales

Nous vous présentons ci-dessous la liste des succursales de la Société au 31 décembre 2021 :

Anvers, Bordeaux, Clermont Ferrand, Deauville, Galeries Lafayette Haussmann, La Hune, La Rochelle, Lille, Lyon Part-Dieu, Lyon confluence, Montparnasse, Martyrs, Nantes, Nice, Paris BHV, Rouen, Strasbourg, Ternes et Woluwe.

3. Filiales et participations

3.1. Prises de participations significatives en France ou prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Néant.

3.2. Activité des filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

Cf paragraphe 2 et annexe 1.

4. Informations concernant le capital

4.1. Conversion de l'intégralité des actions de préférence en actions ordinaires

Il est rappelé que l'assemblée générale des associés de la Société en date du 15 juillet 2021 a, aux termes de ses deuxième et troisième résolutions décidé de convertir :

- l'intégralité des 874.008 actions de préférence de catégorie « ADP A » en 874.008 actions ordinaires ; et
- l'unique action de préférence de catégorie « ADP A' » en 1 action ordinaire.

4.2. Remboursement de l'emprunt obligataire remboursable en actions émis par la Société le 19 avril 2018

Il est rappelé que l'assemblée générale des associés de la Société en date du 19 avril 2018 a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant en principal de 2.800.005,39 euros représenté par 247.569 obligations remboursables en actions ordinaires de la Société (les « **ORA** »).

Le Président, par décisions en date du 19 juillet 2021, a constaté (i) le remboursement de l'intégralité des 247.569 ORA en 532.643 actions ordinaires nouvelles de la Société et (ii) l'augmentation de capital corrélative d'un montant nominal de 21.305,72 euros portant le capital de 141.380,92 euros à 162.686,64 euros.

4.3. Acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société par la société AFG (Ansel For Green)

Il est rappelé que suivant un contrat de cession d'actions conclu en date du 15 juillet 2021, la société AFG (Ansel For Green) a acquis le 19 juillet 2021 l'intégralité des actions représentant 100 % du capital et des droits de vote de la Société.

4.4. Achat d'actions propres en vue de les attribuer aux salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, il vous est indiqué qu'aucune action n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice dans le cadre d'une attribution aux salariés par application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

4.5. Opérations réalisées au titre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant.

4.6. Opérations réalisées au titre d'attributions gratuites d'actions

Néant.

4.7. Opérations réalisées en vue de régulariser des participations croisées

Néant.

5. Opérations entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

Nous vous invitons à vous référer au rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce.

6. Informations sur les délais de paiements fournisseurs (hors factures non parvenues)

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Article D.441 I-1° : Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total**
A. Tranche de retard de paiement						
Montant total TTC des factures concernées		4 280 828€	144 111 €	26 529 €	289 874€	4 741 342 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0%	27,5%	0,93%	0,17%	1,87%	30,52%
B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Montant total des factures exclues	Nd	Nd	Nd	Nd	820 578 €	820 578 €

C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux (30 jours)

Article D.441 I-1° : Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total**
A. Tranche de retard de paiement						
Montant total TTC des factures concernées		1 822 662 €	402 907 €	187 388 €	9 333 379 €	11 746 336 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0%	7,84%	1,7%	0,8%	40,15%	50,53%
B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Montant total des factures exclues	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais légaux (30 jours)		

7. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

7.1. Situation du mandat du Président

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 30 décembre 2014, la société Ménilmontant AP a été nommée en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée.

Ainsi qu'il est précisé au sein du rapport du Président auquel nous vous recommandons de vous référer nous vous proposons de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de la société Ménilmontant AP, la société Beaubourg, société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros dont le siège social est situé 113 rue d'Aboukir, 75002 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 901 611 293.

7.2. Situation du mandat du directeur général délégué

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 30 juin 2016, Monsieur Sylvain Potemski a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée.

Ainsi qu'il est précisé au sein du rapport du Président auquel nous vous recommandons de vous référer nous vous proposons de nommer Monsieur Sylvain Potemski en qualité de nouveau Directeur Général de la Société (en remplacement de son mandat actuel de Directeur Général Délégué). Ce mandat sera exercé à titre gratuit, Monsieur Sylvain Potemski étant rémunéré en tant que salarié au titre de ses fonctions.

7.3. Situation du mandat du Commissaire aux comptes

Nous vous rappelons qu'au cours de l'assemblée générale de la Société du 24 octobre 2019, il a été décidé de renouveller les mandats de Ernst & Young, commissaires aux comptes titulaires et d'Auditex commissaires aux

comptes suppléants, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aussi, il n'y a pas lieu de procéder au renouvellement de leur mandat.

8. INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

La Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans au profit de microentreprises, de petites et moyennes entreprises ou d'entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

Le Président

Annexe 1 : Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
YK LUXEMBOURG HOLDING	1 250 230		100,00	1 250 230	38 474	2 181 436		2 415 205	(64 283)	
ARTPHOTO SCANDINAVIA	208 347		51,00	112 699	50 939	0				
YELLOW KORNER Gmbh CO.KG	122 500		100,00	98 000	0	7 103 980		1 890 990	(466 433)	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
YK USA HOLDING CORP	750		34.00	255	0	328 667		673 622	(113 830)	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

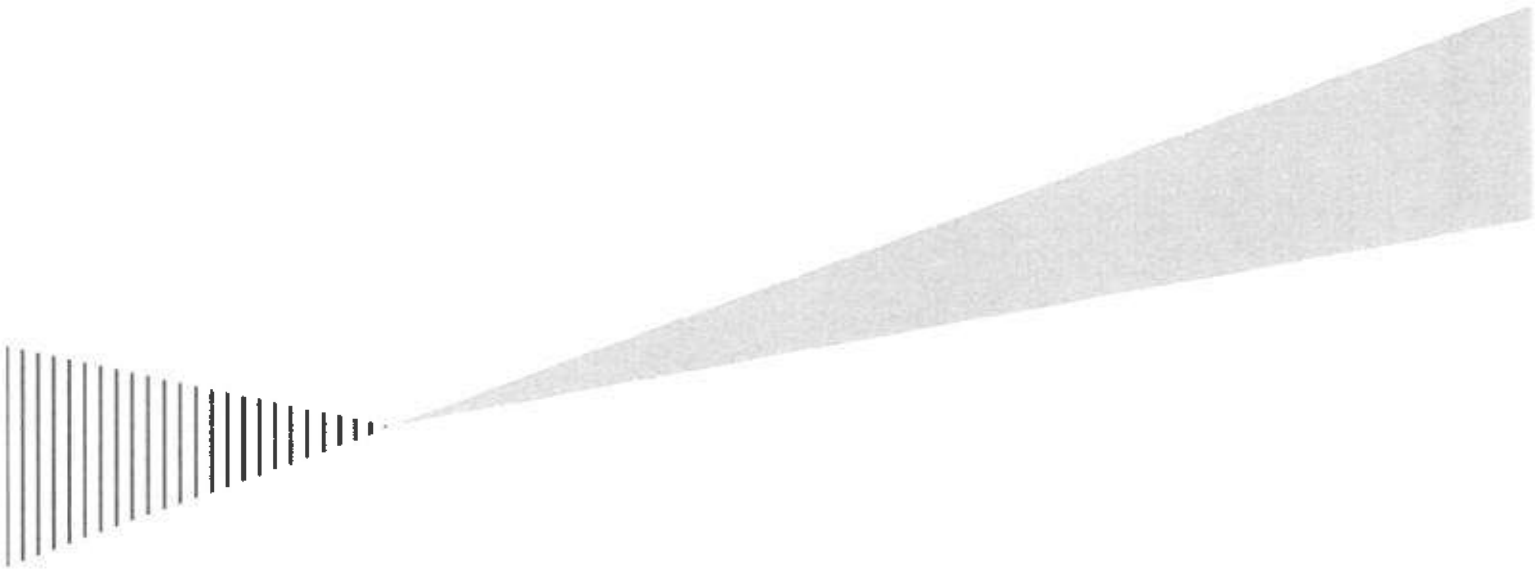

YKF

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

YKF

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société YKF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société YKF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Patrick Cassoux